

Guide de la recherche et de l'évaluation à la Clinique communautaire de santé et d'enseignement SPOT

Réalisé par le Comité recherche et évaluation de SPOT-CCSE :

Christopher Fletcher, Département de médecine sociale et préventive de l'Université Laval

Judith Lapierre, Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval

Maude Rodrigue, étudiante en psychologie à l'Université Laval

Pascale Bouffard, intervenante à la Société Saint-Vincent-de-Paul

Sarah Tremblay, intervenante à Point de repères

Simon Vermette, représentant des personnes utilisatrices

Steves Despons, représentant des personnes utilisatrices

Avec le soutien et la collaboration de : Nathalie Bouchard, coordonnatrice de SPOT-CCSE

Rédaction : Anne-Marie Michaud et Geneviève Olivier-d'Avignon

Travail d'élaboration et de rédaction réalisé grâce au soutien du Réseau de recherche en santé des populations du Québec, du Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine de l'Université Laval et de l'Institut national en santé publique du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	1
Introduction	2
La recherche et l'évaluation à SPOT-CCSE	2
Comité de recherche et d'évaluation	2
Énoncé de principes de la recherche	2
Programmation de recherche et d'évaluation	3
Projet de recherche à SPOT-CCSE : de la proposition à la réalisation	3
Étape 1 : Manifester son intention de recherche à SPOT-CCSE	3
Étape 2 : Conclure une entente de partenariat et démarches d'accréditation	3
Étape 3 : Réalisation du projet - coproduction des connaissances	4
Étape 4 : Diffuser les connaissances et résultats de recherche ou d'évaluation	4
Étape 5 : Bilan de l'expérience de partenariat	5
Références	6
Annexe 1 : Énoncé de principes de la recherche à SPOT-CCSE	7
Annexe 2 : Cheminement d'une proposition de recherche	8
Annexe 3 : Grille d'appréciation d'une proposition de projet de recherche à SPOT-CCSE	9
Annexe 4 : Entente de partenariat	10
Annexe 5 : Bilan d'une expérience de recherche ou d'évaluation à SPOT-CCSE	15
Annexe 6 : Programmation de recherche et d'évaluation à SPOT-CCSE	17

INTRODUCTION

Ce document s'adresse aux membres du comité de recherche et évaluation de la Clinique communautaire de santé et d'enseignement SPOT (SPOT-CCSE) ainsi qu'à toute personne ou organisation intéressée à soumettre une proposition de recherche à réaliser au sein de SPOT-CCSE. Il sert à la fois de cadre de fonctionnement pour les activités de recherche et d'évaluation et de boîte à outils pour le comité. Il permet de regrouper tous les documents pertinents en un même endroit. Enfin, il évoluera selon les besoins et expériences de SPOT-CCSE en matière de recherche et d'évaluation.

LA RECHERCHE ET L'ÉVALUATION A SPOT-CCSE

SPOT-CCSE a pour mission « d'améliorer l'état de santé des populations marginalisées, désaffiliées, en situation de vulnérabilité sociosanitaire, non rejointes par l'offre de soins et services existante, et de former une relève professionnelle sensibilisée aux enjeux sociaux et aux besoins de santé de cette clientèle. » (SPOT-CCSE, 2014, p.12).

La recherche et l'évaluation ont fait partie intégrante de SPOT-CCSE dès les débuts. En effet, dans son modèle de soins, de services et d'enseignement, un des objectifs de SPOT-CCSE est de « Développer des projets de recherche qui permettront de mieux comprendre et d'améliorer les pratiques professionnelles auprès de ces populations, soutiendront le développement de SPOT-CCSE et contribueront à l'amélioration de l'offre globale de soins et services de première ligne sur le territoire. » (SPOT-CCSE, 2014, p.13).

Comité de recherche et d'évaluation

Le comité Recherche et évaluation a débuté ses activités en mars 2015 avec pour mandat d' « Élaborer et diriger un cadre de recherche et d'évaluation respectant les besoins et les intérêts du projet de Clinique, et aussi des différentes communautés impliquées, qu'il s'agisse des patients, étudiants, enseignants superviseurs, professionnels, membres des organisations communautaires, ou autre participants au projet. » (SPOT-CCSE, 2014, p.34). Ce comité a un pouvoir de recommandation au conseil d'administration (CA) de SPOT-CCSE pour les décisions en lien avec son mandat.

La **composition** du comité est la suivante :

- 2 postes pour des chercheurs/personnel de recherche
- 2 postes pour des représentantes des groupes communautaires
- 2 postes pour des étudiant-e-s
- 2 postes pour des représentants des personnes ciblées par l'offre de soins
- 2 postes pour des enseignant-e-s/superviseur-e-s de stage

Les travaux du comité sont facilités par la coordonnatrice de SPOT-CCSE ainsi qu'une ressource professionnelle dédiée à la recherche et à l'évaluation. Les chercheurs présents sur le comité assurent un rôle de conseil auprès de la ressource professionnelle et de guide scientifique des activités de recherche et d'évaluation.

Énoncé de principes de la recherche

Le 22 janvier 2015, le CA de SPOT-CCSE a adopté un énoncé de principes de la recherche, que vous trouverez en annexe 1. Il sert de guide à toutes les activités de recherche et d'évaluation qui s'y déroulent.

Programmation de recherche et d'évaluation

La programmation de recherche et d'évaluation (voir annexe 6) s'articule autour de quatre axes principaux, soit :

- Axe 1 : Personnes en situation de vulnérabilités : réalités vécues et trajectoires, impact de SPOT-CCSE sur leur santé
- Axe 2 : Étudiants : trajectoires, acquisition de compétences et impact de SPOT-CCSE sur leur développement personnel et professionnel
- Axe 3 : Organisation des soins et services de première ligne en milieu communautaire
- Axe 4 : Développement des communautés

Cette programmation sera appelée à changer avec le temps, selon les besoins et l'étape de développement de SPOT-CCSE. Le comité Recherche et évaluation se servira de la programmation comme d'un outil de planification, lui permettant de s'assurer que l'ensemble des besoins de connaissances sont répondus.

PROJET DE RECHERCHE À SPOT-CCSE : DE LA PROPOSITION À LA RÉALISATION

Les projets de recherche et d'évaluation peuvent émaner de différents contextes:

- a) Un projet de recherche ou d'évaluation peut émaner de l'**interne**, suite à l'identification d'un besoin de connaissances par l'un ou l'autre des membres de l'équipe de travail, des comités de SPOT-CCSE ou du conseil d'administration. Dans ce cas, le projet est dirigé par un-e chercheur-e membre ou fait l'objet d'une sollicitation à l'externe, pour la direction et la réalisation des travaux.
- b) Un projet de recherche ou d'évaluation peut émaner d'une proposition **externe** (projet de recherche étudiant ou issu d'une équipe de recherche externe).

Dans les deux cas, il importe d'arrimer les intentions de recherche et d'évaluation des personnes impliquées dans la réalisation du projet (chercheur-e-s, étudiant-e-s, etc.) avec les priorités de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE et ses structures organisationnelles, de manière à réaliser des recherches en partenariat et à susciter la collaboration entre chercheur-e-s, intervenant-e-s, personnes fréquentant SPOT-CCSE et autres acteurs œuvrant autour de SPOT-CCSE.

Inspiré par le modèle de recherche partenariale de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS (Sutton, L., 2007), voici un processus en 5 étapes pour proposer et réaliser un projet de recherche en partenariat avec la Clinique SPOT – CCSE (voir le cheminement résumé en annexe 2).

Étape 1 : Manifester son intention de recherche à SPOT-CCSE

Les personnes intéressées à proposer un projet de recherche ou d'évaluation à SPOT-CCSE sont priées de soumettre une brève description de leur projet accompagnée d'une lettre d'intention présentant la concordance de leur projet avec l'énoncé de principes de la recherche à SPOT-CCSE (voir document en annexe 1). Le tout peut être acheminé à l'adresse courriel suivante : rech-eval@cliniquespot.org.

Le comité Recherche et évaluation évaluera les demandes en utilisant la grille d'appréciation présente en annexe 3. Le comité transmettra ensuite une recommandation au conseil d'administration de SPOT-CCSE lequel prendra la décision de participer ou non à ce projet.

À cette étape, il importe de commencer la discussion portant sur les mécanismes de suivi du projet et le budget prévu, en vue d'une éventuellement approbation éthique. Ces discussions pourront se poursuivre à l'étape suivante.

Étape 2 : Conclure une entente de partenariat et démarches d'accréditation

Une fois que le projet peut avoir lieu (financement obtenu, par exemple), les personnes souhaitant réaliser des activités de recherche à/avec SPOT-CCSE pourront être invitées, sur recommandation du comité Recherche et

évaluation, à participer à une session d'accueil et d'orientation, laquelle portera notamment sur : - la situation et les enjeux des populations desservies par la Clinique

- la philosophie et le fonctionnement général de SPOT-CCSE
- le travail interdisciplinaire mené à SPOT-CCSE
- la présentation des partenaires et ressources du milieu

Par la suite, une entente de partenariat sera conclue avec le conseil d'administration de SPOT-CCSE, sous recommandation du comité Recherche et évaluation, afin de clarifier les liens d'échanges et attentes mutuelles (voir modèle en annexe 4). Suite à la signature de cette entente, l'équipe de recherche pourra compter sur la collaboration des membres du comité Recherche et évaluation ainsi que de la coordination de la Clinique pour mener à bien ses activités de recherche ou d'évaluation avec SPOT-CCSE.

Il sera nécessaire d'obtenir une accréditation éthique avant d'entreprendre les travaux et d'en faire parvenir une copie à SPOT-CCSE. Si un comité éthique n'a pas déjà été ciblé, il est possible de contacter le comité d'éthique du CSSS de la Vieille-Capitale (http://www.csssvc.qc.ca/activites/ethique_recherche.php) ou le comité d'éthique de l'Université Laval (<https://www.cerul.ulaval.ca/cms/site/cerul>).

Étape 3 : Réalisation du projet - coproduction des connaissances

Mécanisme de suivi des projets

Il importe de mettre sur pied un mécanisme de suivi pour chaque projet. La forme de ce mécanisme peut varier selon les projets. Par exemple, sur recommandation du comité Recherche et évaluation, un comité de suivi pourrait être mis sur pied. Idéalement, et selon le sujet abordé dans le projet, ce comité devrait réunir un ou des représentant-e-s de l'équipe de recherche, un ou des représentant-e-s du comité Recherche et évaluation ainsi que des représentant-e-s des personnes concernées par le sujet de recherche (utilisateurs, étudiants, organismes communautaires, etc.).

Le comité de suivi a le mandat de s'assurer de la progression des travaux, de son arrimage avec les besoins de SPOT-CCSE, de sa collaboration avec les usagers et usagères de la Clinique et de la circulation de l'information et des actualités en lien avec le projet de recherche au sein des membres de SPOT-CCSE. Il est en lien direct avec le comité Recherche et évaluation.

Au besoin, les frais de fonctionnement de ce comité seront prévus au montage financier des projets de recherche financé. Les projets ne bénéficiant pas de financement autonome (ex : projets de recherche interne et étudiants) n'ont pas à prévoir ces frais.

Propriété intellectuelle

Il importe à SPOT-CCSE de reconnaître l'apport original de chacune des personnes engagées dans un projet de recherche (étudiant-e-s, chercheur-e-s, intervenant-e-s, usagers-ères). Les modalités de cette reconnaissance font l'objet de discussions lors de la rédaction de l'entente de partenariat (étape 2). Il est souhaité par SPOT-CCSE que les données collectées lors de ce projet, après avoir été anonymisées, soient rendues publiques et disponibles à tous.

Transparence

La circulation de l'information au sein de SPOT-CCSE est un standard de pratique visant à créer et à maintenir des rapports équitables entre les membres. Il est ainsi fortement suggéré de donner des nouvelles des avancées du projet périodiquement aux membres de la communauté de SPOT-CCSE (ex : court article dans un bulletin de liaison ou sur le site internet).

Étape 4 : Diffuser les connaissances et résultats de recherche ou d'évaluation

Les responsables de tout projet de recherche qui se réalise en partie ou en entier au sein de SPOT-CCSE ont la responsabilité d'informer la communauté des membres de SPOT-CCSE des actualités de leur projet ainsi que d'y diffuser les résultats. Il est attendu que la version finale du rapport de recherche ou d'évaluation soit remise à SPOT-CCSE.

Publication

Toute publication de projets de recherche ayant été réalisés en tout ou en partie avec SPOT-CCSE devra mentionner le partenariat avec la Clinique. Les auteurs devront également informer SPOT-CCSE de la parution de ces publications. Les modalités de reconnaissance de l'apport de chacun sur les publications font l'objet de discussion lors de la rédaction de l'entente de partenariat (étape 2).

Activité annuelle de recherche/évaluation à SPOT-CCSE

Sous la responsabilité organisationnelle du comité Recherche et évaluation, une activité sera organisée annuellement (si possible) afin de diffuser les divers projets de recherche et d'évaluation et d'échanger à leurs sujets avec la communauté de SPOT-CCSE. La forme de cette activité peut être appelée à changer selon les années. Dans la mesure du possible, il est attendu que les chercheur-e-s et étudiant-e-s impliqué-e-s dans un projet de recherche ou d'évaluation à SPOT-CCSE participent à cette activité de diffusion.

Étape 5 : Bilan de l'expérience de partenariat

Suite à la réalisation du projet, un bilan sera effectué par les différentes personnes impliquées (ex : membres du comité Recherche et évaluation, membres de l'équipe de recherche, etc.) afin de tirer profit de l'expérience de partenariat vécue (voir outil d'évaluation en annexe 5).

RÉFÉRENCES

SPOT-Clinique communautaire de santé et d'enseignement (2014) *Modèle de soins, de services et d'enseignement*, 40 p.

Sutton, L. (2007) *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*. Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale et Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale. En ligne : http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/docs/pdf/Guide_Recherche_partenariale.pdf

ANNEXE 1 : ÉNONCÉ DE PRINCIPES DE LA RECHERCHE À SPOT-CCSE

Les activités de recherche et d'évaluation qui se réalisent à SPOT-CCSE doivent s'articuler aux principes suivants :

- 1.** Des thèmes de recherche et d'évaluation cohérents avec la déclaration de principes, l'énoncé de valeurs et la mission de SPOT-CCSE tels que présentés dans le Modèle de soins, de services et d'enseignement;
- 2.** Des projets de recherche et d'évaluation qui contribuent à former une relève professionnelle sensibilisée aux enjeux sociaux et aux besoins de santé des populations ciblées;
- 3.** Des pratiques de recherche transparentes, respectueuses, favorisant des relations égalitaires entre toutes les personnes concernées par les objets de recherche;
- 4.** Des processus de recherche et d'évaluation axés sur des approches participatives avec les personnes concernées par les objets de recherche et d'évaluation;
- 5.** Des objectifs de recherche et d'évaluation axés sur l'action en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé;
- 6.** Des pratiques de communication des résultats et des avancées de recherche qui favorisent la diffusion au sein de SPOT-CCSE et auprès des populations concernées.

Les personnes intéressées à proposer un projet de recherche ou d'évaluation à SPOT-CCSE sont priées de soumettre une brève description de leur projet accompagnée d'une lettre d'intention présentant la concordance de leur projet avec les principes ci-dessus mentionnés.

Le tout peut être acheminé à l'adresse courriel suivante : rech-eval@cliniquespot.org, avec copie conforme à la personne à la coordination de SPOT-CCSE. Les documents seront soumis au comité « Recherche et évaluation » de SPOT-CCSE pour fins d'analyse et décision.

**Adopté par le conseil d'administration de SPOT-CCSE
À Québec, le 22 janvier 2015**

ANNEXE 2 : CHEMINEMENT D'UNE PROPOSITION DE RECHERCHE

1) Manifester son intention de recherche à SPOT-CCSE

Envoyer description du projet à rech-eval@cliniquespot.org
Recommandation du Comité recherche et évaluation (CRÉ) au CA de SPOT
Commencer à discuter ensemble du projet



2) Conclure une entente de partenariat et démarches d'accréditation

Séance d'information (sur recommandation du CRÉ)
Entente de partenariat
Comité éthique



3) Réalisation du projet – coproduction de connaissance

Mettre sur pied un mécanisme de suivi
Instaurer des manières de fonctionner transparentes et respectueuses de l'apport de chacun



4) Diffuser les connaissances et résultats de recherche ou d'évaluation

Activités de transfert des connaissances dans le milieu
Activités de diffusion des résultats
Participer, s'il y a lieu, à l'activité annuelle de la recherche/évaluation à SPOT



5) Bilan de l'expérience de partenariat

Rempli par toutes les personnes impliquées

ANNEXE 3 : GRILLE D'APPRÉCIATION D'UNE PROPOSITION DE PROJET DE RECHERCHE À SPOT-CCSE

1) Ce projet de recherche respecte nos énoncés de principes.

1 = dépasse les attentes des énoncés de principes, 2 = respecte nos énoncés de principes, 3 = ne respecte pas nos énoncés de principes

Énoncés de principes	Ce projet de recherche respecte nos énoncés de principe				Commentaires
	1	2	3	N/A	
1. Des thèmes de recherche et d'évaluation cohérents avec la déclaration de principes, l'énoncé de valeurs et la mission de SPOT-CCSE tels que présentés dans le Modèle de soins, de services et d'enseignement;					
2. Des projets de recherche et d'évaluation qui contribuent à former une relève professionnelle sensibilisée aux enjeux sociaux et aux besoins de santé des populations ciblées;					
3. Des pratiques de recherche transparentes, respectueuses, favorisant des relations égalitaires entre toutes les personnes concernées par les objets de recherche;					
4. Des processus de recherche et d'évaluation axés sur des approches participatives avec les personnes concernées par les objets de recherche et d'évaluation;					
5. Des objectifs de recherche et d'évaluation axés sur l'action en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé;					
6. Des pratiques de communication des résultats et des avancées de recherche qui favorisent la diffusion au sein de SPOT-CCSE et auprès des populations concernées.					

2) Dans ce projet, quelle est la contribution demandée à SPOT-CCSE, quels sont les coûts (en nature, en espèces) et les bénéfices pour SPOT-CCSE?

3) Comment ce projet est-il arrimé avec les autres activités de recherches en cours à SPOT-CCSE ainsi qu'avec nos besoins de connaissances? (ex : surcharge du terrain et du comité, besoins de connaissances priorités)

4) Quelle attention est portée à la procédure éthique? Quelles étapes sont-elles prévues ou réalisées en ce sens? (ex : processus d'approbation éthique en cours, comité d'éthique sélectionné, en réflexion, etc.)

ANNEXE 4 : ENTENTE DE PARTENARIAT

ENTENTE DE PARTENARIAT¹

Entre :

SPOT, Clinique communautaire de santé et d'enseignement (CCSE)
880, rue Père-Marquette, 3^e étage, bur.329
Québec, (Québec) G1S 2A4

et :

L'équipe de recherche du projet « X »

1. PRÉAMBULE

1.1 Description de SPOT-CCSE et énoncé de principes de la recherche

SPOT-CCSE a pour mission d'améliorer l'état de santé des personnes marginalisées, désaffiliées, en situation de vulnérabilité sociosanitaire, non rejointes par l'offre de soins et services existante, et de former une relève professionnelle sensibilisée aux enjeux sociaux et aux besoins de santé de ces personnes. À cet effet, SPOT-CCSE :

- Rend accessibles des soins et services sociaux intégrés de première ligne en se déplaçant au sein d'organismes communautaires œuvrant auprès de ces personnes.
- Offre aux étudiant-e-s des 1^{er}, 2^e et 3^e cycles en sciences de la santé et services sociaux un milieu de formation pratique axé sur une vision de santé globale et l'enseignement des pratiques de collaboration interprofessionnelle.

Fondée en février 2014, SPOT-CCSE est le fruit de trois années de travail de concertation, de co-construction et d'alliance entre le milieu communautaire, le milieu universitaire, des institutions de soins et d'autres partenaires de la communauté, tous désireux d'agir ensemble et autrement afin d'améliorer la santé et le mieux-être des personnes les plus vulnérables.

L'équipe de SPOT-CCSE est composée d'une infirmière clinicienne, d'un pair aidant et d'une coordonnatrice, avec la contribution de sept médecins, de six dentistes, d'une physiothérapeute et la collaboration des intervenant-e-s communautaires. Elle a débuté ses activités cliniques en novembre 2014. Les activités d'enseignement ont quant à elle débuté en janvier 2015 avec l'intégration graduelle d'étudiants stagiaires issus de différentes Facultés de l'Université Laval. Près de 25 heures/semaine de soins et d'enseignement sont actuellement offertes dans six points de services, dont cinq sont situés en milieu communautaire et un, en saison, est mobile (sous la forme d'une « roulotte de soins »).

Le conseil d'administration de SPOT-CCSE a mis en place, en mars 2015, un comité « Recherche et évaluation » composé de représentants de tous les types d'acteurs actifs à SPOT-CCSE (i.e. étudiants, personnes visées par l'offre de soins, intervenant-e-s communautaires, clinicien-ne-s, chercheur-e-s et professeur-e-s). Ce comité a pour mandat d'élaborer et de diriger un cadre de recherche et d'évaluation respectant les besoins et les intérêts de SPOT-CCSE et des différentes communautés impliquées.

¹ Ce document est un modèle comprenant des sujets à aborder lors de la rédaction d'une entente ainsi que des suggestions pour chacun des sujets. Il vise à guider la discussion. D'autres sujets peuvent y être inscrits, selon la nature du projet et l'implication souhaitée de chacune des parties.

Librement inspiré de « Entente de partenariat de recherche » de l'Université de Sherbrooke et de l'Entente de partenariat du projet « Étude des influences de l'environnement sur la santé des personnes en situation de pauvreté de la Capitale-Nationale » de la DRSP et du CRE-Capitale Nationale (2013). Certains passages ont été repris en entier.

<http://www.usherbrooke.ca/recherche/fr/partenariats/pour-les-chercheurs/recherche-en-partenariat/ententes-de-collaboration-entreprises-universite/entente-de-partenariat-de-recherche/>

Le conseil d'administration de SPOT-CCSE a adopté, le 22 janvier 2015, l'énoncé de principes de la recherche qui suit.

Les activités de recherche et d'évaluation qui se réalisent à SPOT-CCSE doivent s'articuler aux principes suivants :

1. Des thèmes de recherche et d'évaluation cohérents avec la déclaration de principes, l'énoncé de valeurs et la mission de SPOT-CCSE tels que présentés dans le Modèle de soins, de services et d'enseignement;
2. Des projets de recherche et d'évaluation qui contribuent à former une relève professionnelle sensibilisée aux enjeux sociaux et aux besoins de santé des populations ciblées;
3. Des pratiques de recherche transparentes, respectueuses, favorisant des relations égalitaires entre toutes les personnes concernées par les objets de recherche;
4. Des processus de recherche et d'évaluation axés sur des approches participatives avec les personnes concernées par les objets de recherche et d'évaluation;
5. Des objectifs de recherche et d'évaluation axés sur l'action en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé;
6. Des pratiques de communication des résultats et des avancées de recherche qui favorisent la diffusion au sein de SPOT-CCSE et auprès des populations concernées.

1.2 Description du projet de recherche « X »²

Résumé du projet de recherche : titre, chercheurs, objectifs, méthodologie

2. BUT DE L'ENTENTE

Cette entente a pour but de soutenir et consolider le projet de recherche « X » réalisé au sein de SPOT-CCSE. Il décrit les liens de collaboration, les rôles et attentes de chacun dans le cadre de ce partenariat.

3. NATURE ET INTENSITÉ DU PARTENARIAT

Il est entendu que dans ce projet de recherche, SPOT-CCSE s'investira de la manière suivante (niveau d'implication à décider) :

- SPOT-CCSE agira comme terrain de collecte de données de la recherche
- SPOT-CCSE participera aux décisions prises tout au long du processus du recherche au sein d'un comité de suivi (ou autre mécanisme de suivi)
- SPOT-CCSE participera à toutes les étapes de la recherche, incluant la planification, l'analyse, la rédaction et la diffusion
- Autre-s possibilité-s

4. MÉCANISME DE SUIVI DU PROJET ET PRISE DE DÉCISIONS

4.1 Mécanisme de suivi

Un mécanisme de suivi doit être mis sur pied pour chaque projet de recherche ayant lieu à SPOT-CCSE.

Dans le cadre de ce partenariat, voici la composition de ce comité :

- X représentant-e-s du projet de recherche
- X représentant-e-s du comité Recherche et évaluation
- X représentant-e-s des personnes concernées (étudiants, utilisateurs, organismes communautaires, etc.)

Le comité de suivi a le mandat suivant (exemple, à bonifier au besoin selon la décision prise au point 3) : s'assurer de la progression des travaux, de son arrimage avec les besoins de SPOT-CCSE, de sa collaboration avec les usagers et usagères de la Clinique et de la circulation de l'information et des actualités en lien avec le projet de recherche au sein des membres de SPOT-CCSE. Il est en lien direct avec le comité Recherche et évaluation.

² Voir protocole de recherche en annexe

Option à discuter : Sans ingérence dans les pratiques de l'équipe de recherche, le comité Recherche et évaluation de SPOT-CCSE recommande à l'équipe de recherche d'avoir recours à une entente de collaboration entre les membres qui participeront au comité de suivi de la recherche (voir modèle en annexe).

4.2 Prise de décision et désaccord

Dans le cadre de ce projet, les décisions en lien avec (le déroulement de la recherche, la méthodologie, la diffusion, etc.) sont prises par (à discuter) :

- Le comité de suivi
- L'équipe de recherche
- Autre

Si un désaccord survient, voici ce qui a été décidé (exemples, à discuter) :

- Ce sera X (instance, personne) qui tranchera
- Les personnes qui ne sont pas en accord avec la décision pourront nommer leur désaccord (sur la méthodologie, par exemple) dans les articles/le rapport, etc.

5. RECONNAISSANCE DE LA PARTICIPATION

S'il y a lieu, la participation des personnes concernées (spécifier ici : personnes visées par l'offre de soins de SPOT-CCSE?) sera reconnue de la manière suivante :

- Pour l'implication sur le comité de suivi (à discuter) :
 - Remboursement de frais de transport
 - Remboursement de frais de gardiennage/présence d'un service de gardiennage
 - Reconnaissance financière de l'expertise apportée
- Pour la participation à la collecte de données (voir choix ci-dessus)

6. PROPRIÉTÉ ET ACCÈS AUX DONNÉES

Il est souhaité par SPOT-CCSE que les données collectées lors de ce projet, après avoir été anonymisées, soient rendues publiques et disponibles à tous.

Cependant, il est possible de s'entendre sur autre chose (suggestions ci-bas, à discuter) :

Les données collectées/utilisées lors de ce projet appartiennent à (à discuter) :

- SPOT-CCSE (par exemple : utilisation de données d'évaluation appartenant à SPOT-CCSE)
- L'équipe de recherche
- À tous ceux qui participent au processus de recherche

Ces données seront conservées pendant une période de X années, dans un endroit assurant la confidentialité, sous la responsabilité de X. Les personnes y ayant accès devront préalablement obtenir l'autorisation de : comité de suivi, comité recherche et évaluation, équipe de recherche (à discuter).

7. PROPRIÉTÉ DES RÉSULTATS ET DIFFUSION

7.1 Communication et transparence

La circulation de l'information au sein de SPOT-CCSE est un standard de pratique visant à créer et à maintenir des rapports équitables entre les membres. Il est entendu que l'équipe de recherche communiquera les avancées du projet par les moyens suivants (exemples) :

- Articles sur le site internet/dans un bulletin de liaison
- Présentation des résultats à mi-parcours, rapport d'étape
- Participation à l'activité annuelle de recherche/évaluation à SPOT-CCSE
- Rapport vulgarisé
- Échange de connaissances
- Version finale du rapport remise à SPOT-CCSE

7.2 Propriété des résultats et diffusion

Les activités de diffusion de ce projet de recherche se mèneront de la manière suivante (exemples, à discuter) :

- Conjointement par tous les membres du comité de suivi
- Par l'équipe de recherche, avec accord du comité de suivi pour chaque diffusion
- Le comité de suivi/le comité Recherche et évaluation a :
 - un droit de lire les publications, de discuter des résultats et d'exprimer sa dissension s'il y a lieu
 - relecture suggérée ou demandée
- Les auteurs de toute publication devront informer SPOT-CCSE de la parution de ces publications et fournir une copie électronique.
- Autre

Il importe à SPOT-CCSE de reconnaître l'apport original de chacune des personnes engagées dans un projet de recherche (étudiant-e-s, chercheur-e-s, intervenant-e-s, usagers-ères). La reconnaissance de l'apport de chacun se fera de la manière suivante dans les activités de diffusions écrites ou orales (exemples, à discuter) :

- Toute publication de projets de recherche ayant été réalisés en tout ou en partie avec SPOT-CCSE devra mentionner le partenariat avec la Clinique
- Auteurs : principaux impliqués + Collectif de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE
 - Inclure ceux qui écrivent ou inclure ceux qui ont analysé?
- Deux filières de publication :
 - revues scientifiques : le premier auteur est un des chercheurs membre de l'équipe, selon le degré d'implication
 - revues non scientifiques : à discuter au comité de suivi selon le public cible, les personnes impliquées dans la préparation
- Rapport de recherche signé du nom du collectif, avec précisions données sur les contributions de chacun. Responsabilité scientifique attribuée à : X

SIGNATURE DE L'ENTENTE :

Pour SPOT-CCSE :

X, président du Conseil d'administration de SPOT-CCSE

Le _____ à _____

Pour le projet de recherche « X » :

X, responsable du projet de recherche « X »

Le _____ à _____

ANNEXE 5 : BILAN D'UNE EXPÉRIENCE DE RECHERCHE OU D'ÉVALUATION À SPOT-CCSE

Cet outil est utilisé à la fin d'un projet de recherche ou d'évaluation afin de tirer profit de l'expérience de partenariat vécue. L'ensemble des personnes impliquées dans le projet sont invitées à le remplir (ex : membres du comité Recherche et évaluation, membres de l'équipe de recherche, etc.). À la lumière des constats qui résultent de cette démarche, le comité Recherche et évaluation fera les suivis nécessaires.

Points positifs	Points négatifs

Afin de guider la réflexion, voici différents aspects possibles à évaluer³ :

1) Processus de recherche/évaluation

- Mécanisme de suivi (comité ou autre) : composition, a accompli son mandat
- Prise de décision et participation : rapports égalitaires, participation de tous reconnue
 - Énoncé de principe 3 : Des pratiques de recherche transparentes, respectueuses, favorisant des relations égalitaires entre toutes les personnes concernées par les objets de recherche
 - Énoncé de principe 4 : Des processus de recherche et d'évaluation axés sur des approches participatives avec les personnes concernées par les objets de recherche et d'évaluation
- Communication : au sein du comité, dans le processus de recherche en général
- Qualité du partenariat : implication des partenaires, ressources financières et en nature consacrées par les partenaires

2) Activités de recherche et de réflexion réalisées

- Nature des activités, importance et nouvelles connaissances produites
 - Énoncé de principe 5 : Des objectifs de recherche et d'évaluation axés sur l'action en faveur de la réduction des inégalités sociales de santé;

3) Activités de diffusion, de transfert ou de formation

- Nombre et nature des activités, qualité et pertinence des outils et des activités
 - Énoncé de principe 6 : Des pratiques de communication des résultats et des avancées de recherche qui favorisent la diffusion au sein de SPOT-CCSE et auprès des populations concernées.
- Pratiques transparentes
- Propriété intellectuelle : respect de l'apport de chacun dans les publications

4) Arrimage du projet avec les autres activités de SPOT-CCSE

5) Coûts et bénéfices de l'expérience

³ Tirés du Guide de recherche partenariale de l'ARUC-ÉS (http://www.aruc-es.uqam.ca/Portals/0/docs/pdf/Guide_Recherche_partenariale.pdf) et des principaux outils élaborés à SPOT concernant la recherche et l'évaluation (principes éthique, processus de recherche, grille d'appréciation, entente de partenariat)

À répondre à la fin

1) Suite à ce bilan, quels sont les principaux constats à retenir?

2) Est-ce que ces réflexions mènent à un changement de pratique pour les futures expériences de recherche et évaluation à SPOT-CCSE? Y a-t-il des recommandations à appliquer? Si oui, décrire le(s) changement(s) de pratique ou la(les) recommandation(s) souhaité(s).

ANNEXE 6 : PROGRAMMATION DE RECHERCHE ET D'ÉVALUATION À SPOT-CCSE

Programmation de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE

AXE 1 : Personnes en situation de vulnérabilité : réalités vécues et trajectoires, impact de SPOT-CCSE sur leur santé	
Questions générales	Questions concernant SPOT-CCSE
<p>1) Quel est le parcours de vie des personnes en situation de vulnérabilité? (histoire de vie, déterminants quant à la durée de l'itinérance, etc.)</p> <p>2) Quel est le profil sociodémographique et psychologique des personnes en situation de vulnérabilité? (soutien social, facteur de risque/protection)</p> <p>3) Comment se décrit leur trajectoire à travers les services de soins? (accès, barrières et difficultés, fidélité, rétention dans un service)</p> <p>4) Quels sont leurs besoins de navigation dans les soins de santé? (accompagnement, littératie)</p>	<p>1) Qui est-ce que SPOT-CCSE rejoint?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rejoint-on la population ciblée? En quoi l'offre de SPOT-CCSE rejoint les personnes désaffiliées? - Est-ce que certaines personnes ne sont pas rejointes par SPOT-CCSE? Qui sont-elles? Comment les rejoindre? <p>2) Quel est l'impact de SPOT-CCSE sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la santé des personnes qui reçoivent des soins? - la qualité de vie des personnes qui reçoivent des soins? - l'autogestion des personnes/leur « empowerment »?

Programmation de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE

AXE 2 : Étudiants : trajectoires, acquisition de compétences et impact de SPOT-CCSE sur leur développement personnel et professionnel	
Questions générales	Questions concernant SPOT-CCSE
<p>1) Comment favoriser le développement de la réflexivité et du professionnalisme chez les étudiant-e-s?</p> <p>2) Comment s'enseigne la collaboration interprofessionnelle?</p> <p>3) Quelles sont les compétences (sociales, valeurs, etc.) requises pour travailler auprès des clientèles vulnérables?</p> <p>4) Quels sont les effets de la supervision croisée ?</p>	<p>1) Quelle est la trajectoire des étudiants qui viennent en stage à SPOT-CCSE? (profil, expériences passées, motivation, choix de carrières, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Va-t-on chercher les gens déjà convaincus, qui ont déjà des valeurs partagées par SPOT-CCSE? <p>2) Le modèle de formation expérimenté permet-il le renforcement des compétences des étudiants au regard des personnes en situation de vulnérabilité?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelles compétences sont développées? (Compétences souhaitées : humanisme, savoir-être et savoir-faire, compétence structurelle et activisme, accueil inconditionnel, sans préjugés) - Comment et sous quelles conditions? - Quelles activités permettent le développement de ces compétences? <p>3) Quel impact ont les stages sur les étudiants ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les stagiaires retiennent de leur expérience à SPOT-CCSE ? - Quel est l'impact sur la trajectoire vocationnelle des étudiants? <p>4) Est-ce que les étudiants participent à la définition du modèle d'enseignement? Quel impact cela a-t-il sur ce modèle, sur leur expérience?</p>

Programmation de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE

AXE 3 : Organisation des soins et services de première ligne en milieu communautaire	
Questions générales	Questions concernant SPOT-CCSE
<p>1) Quelles sont les conditions favorables à des changements de pratique?</p> <p>2) Quelles sont les conditions favorisant la participation des acteurs (usagers, intervenants, stagiaires) ainsi que des relations égalitaires entre ces acteurs?</p> <p>3) Comment s'opèrent les collaborations interorganisationnelles à l'intérieur du réseau et à l'extérieur (milieu communautaire, universitaire, réseau de la santé)?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle des travailleurs de rue sur la collaboration avec les organismes? <p>4) Quelles sont les meilleures pratiques en prévention et en promotion de la santé? Comment les intégrer à un modèle de clinique communautaire?</p>	<p>1) Les stratégies et activités de SPOT-CCSE contribuent-elles à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la collaboration interprofessionnelle? Quels en sont les éléments facilitants et les défis? - L'amélioration de la qualité des soins (ex. accueil inconditionnel, accès, couverture, participation et satisfaction des personnes en situation de vulnérabilité)? - La pérennité des services? Comment et sous quelles conditions (capacités organisationnelles)? <p>2) Comment l'offre de SPOT-CCSE s'articule-t-elle en complémentarité avec les autres offres existantes?</p> <ul style="list-style-type: none"> - SPOT-CCSE permet-il de favoriser la réaffiliation de personnes désaffiliées? Si oui, comment? Quel est le rôle des divers intervenants impliqués dans cette réaffiliation? - SPOT-CCSE agit-il comme une passerelle entre le milieu communautaire et le réseau de la santé? Si oui, comment? <p>3) L'accueil à SPOT-CCSE correspond-t-il aux besoins évoqués et aux ambitions du modèle de soins? Utilise-t-on une approche globale?</p> <p>4) Quel sont les rôles des différents membres de l'équipe de SPOT-CCSE dans le modèle de soins et d'enseignement? Plus spécifiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle du modèle de pair aidant? Comment le développer? - Quel est le rôle infirmier élargi? <p>5) Quels sont les défis des intervenants au quotidien à SPOT-CCSE?</p> <p>6) Les points de service sont-ils pertinents et appropriés?</p> <p>7) Quelles sont les pratiques organisationnelles innovantes à SPOT-CCSE?</p> <p>8) Comment favoriser la mobilité des personnes dans les différents volets de SPOT-CCSE?</p> <p>9) Quels sont les rôles et relations (de pouvoir, d'influence, de collaboration, de mise en commun) entre les acteurs au sein de la clinique?</p> <p>10) Comment s'articule un projet comme SPOT-CCSE dans un contexte de réorganisation?</p>

Programmation de recherche et d'évaluation de SPOT-CCSE

AXE 4 : Développement des communautés	
Questions générales	Questions concernant SPOT-CCSE
<p>1) Comment agir et intervenir sur des problèmes de santé auxquels on reconnaît une dimension collective?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment prendre en compte l'environnement des personnes et les inégalités sociales de santé dans l'intervention? - Comment former des intervenants à intervenir en prenant en compte les inégalités de santé? <p>2) Comment la présence et l'implication d'un pair aidant contribuent-elles au développement des communautés?</p> <p>3) Comment s'opèrent les liens entre le développement communautaire et les activités de recherche et d'évaluation ?</p>	<p>1) SPOT-CCSE joue-t-il un rôle d'acteur du développement social?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment le fait-il? - Où est-ce qu'il l'exerce et par qui? - Qu'est-ce qui a le plus d'impact? - Comment aller plus loin? - Quels sont les moyens de le faire les plus réalistes pour SPOT-CCSE actuellement ? <p>2) SPOT-CCSE permet-il une mobilisation des acteurs autour d'un projet social?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que SPOT-CCSE a un impact pour les groupes communautaires? Comment sert-il de liaison entre différents acteurs? - Est-ce que les groupes communautaires ont un impact sur SPOT-CCSE? <p>3) SPOT-CCSE dépasse-t-il la prestation de services? Si oui, comment? Comment tient-il compte des déterminants sociaux de la santé et des inégalités qui en découlent?</p> <p>4) Est-ce que SPOT-CCSE participe à la défense des droits des populations vulnérables qu'il dessert? Si oui, comment?</p> <p>5) SPOT-CCSE a-t-il un impact sur l'empowerment individuel et collectif des acteurs qui en font parties (populations desservies, étudiant-e-s, intervenant-e-s de l'équipe de soins, organismes communautaires impliqués, etc.)?</p> <p>6) SPOT-CCSE contribue-t-il à détruire les préjugés de part et d'autre? (envers le système de santé et les professionnels, envers les populations vulnérables, envers le milieu communautaire)</p>